



DOSSIER DE PRESSE

Lancement de la 2^e édition du concours Créatrices d'Avenir Le prix de l'entrepreneuriat féminin en Île-de-France



Contact presse – Profile PR

Tél. : 01 56 26 72 00 – www.profilepr.fr

Marion Chanson – mchanson@profilepr.fr

Anne-Laure Coccia – alcoccia@profilepr.fr

© Contextes/France Active & Neige Grandemange/Île-de-France Active



SOMMAIRE

1. LES FEMMES ET LA CREATION D'ENTREPRISE EN ÎLE-DE-FRANCE	3
2. ETRE ACCOMPAGNE(E), LA CLE DU SUCCES	4
3. « CREATRICES D'AVENIR » : LE CONCOURS QUI PROMeut L'ENTREPRENARIAT FEMININ	5
4. « CREATRICES D'AVENIR » EN PRATIQUE	6
5. ÎLE-DE-FRANCE ACTIVE, UN ACTEUR DE REFERENCE DE LA CREATION D'ENTREPRISE.....	7
6. LES PARTENAIRES OFFICIELS DU CONCOURS	8
7. PALMARES 2011 : QUE SONT-ELLES DEVENUES ?.....	10

1. LES FEMMES ET LA CRÉATION D'ENTREPRISE EN ÎLE-DE-FRANCE

Alors que la création d'entreprise constitue une opportunité d'emploi pour les femmes et un fort potentiel de croissance pour l'Île-de-France, les femmes ne représentent que 30% des créateurs d'entreprises en région parisienne.

Elles sont aussi nombreuses que les hommes à vouloir entreprendre, mais elles rencontrent encore des difficultés et hésitent plus souvent que leurs homologues masculins à franchir le pas pour des raisons diverses : une formation peu orientée vers la prise de risque financière et économique, une répartition des tâches familiales encore en leur défaveur, une autocensure des femmes elles-mêmes qui manquent parfois de confiance en leur capacité à entreprendre.



LES CHIFFRES DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES PAR LES FEMMES* :

30 % des créations d'entreprises sont portées par une femme

41 % de pérennité à 5 ans pour les créatrices sans FGIF

83 % de pérennité à 5 ans pour les créatrices garanties par le FGIF

35 % ont bénéficié d'un prêt bancaire

Secteurs d'activité : Services (32 %), Commerce de détail (21 %), Santé (11 %)

Plan de Financement : plus de la moitié des projets portés par les femmes ont réuni **moins de 8 000 € au démarrage**

LES FEMMES AVANT LA CRÉATION D'ENTREPRISE* :

41 % de demandeuses d'emploi

11 % d'inactives

46 % de diplômées de l'enseignement supérieur

38 ans en moyenne

34 % accompagnées par un organisme de soutien à la création d'entreprise

*Source : enquête INSEE - SINE 2006, APCE

LE FGIF, UN DISPOSITIF PERFORMANT MAIS MECONNU :

Pour faciliter à la fois la création d'entreprise par les femmes et l'accès aux prêts bancaires dans des conditions favorables (absence de caution personnelle, taux d'intérêt du marché), l'État a créé le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes, le **FGIF**, qui permet de couvrir jusqu'à 70% du prêt bancaire sollicité. **C'est aujourd'hui le seul outil de financement dédié spécifiquement à l'entrepreneuriat féminin.**

Sa mobilisation augmente le taux de pérennité des entreprises : **83% des entreprises sont toujours actives au bout de 5 ans pour les créatrices garanties par le FGIF, contre 41% en son absence.**

En Île-de-France, le FGIF est géré par le réseau Île-de-France Active, qui expertise les demandes de financement et accompagne les créatrices dans leurs démarches bancaires.

En 2011, 158 dirigeantes d'entreprises franciliennes ont pu bénéficier du FGIF (+24% par rapport à 2010). A l'échelle nationale, ce dispositif a permis à 1 506 femmes de retrouver le chemin de l'emploi en 2011.



LES FEMMES ACTIVES EN ÎLE-DE-FRANCE

- Les femmes représentent **49%** de la population active en Île-de-France contre **51.8%** à l'échelle nationale

- Le salaire des femmes est inférieur de **26%** à celui des hommes en Île-de-France contre **20%** en l'échelle nationale

- **56%** des étudiantes sont des femmes

- **4 femmes sur 10** sont des employés

- **7 femmes sur 10** travaillent dans les services

UNE CRÉATRICE ACCOMPAGNÉE A PLUS DE CHANCE DE RÉUSSITE :

Moins d'un tiers des créatrices d'entreprise bénéficie de l'appui d'un réseau d'accompagnement dans son parcours et à peine 35% d'entre elles arrivent à mobiliser un emprunt bancaire au démarrage. Accompagnement et financements sont pourtant deux facteurs clés de succès.

En 2011, IDFA a soutenu 377 créatrices ou repreneuses d'entreprises.

L'objectif du concours « Créatrices d'Avenir » est donc bel et bien de faire progresser ce chiffre dans l'ensemble des réseaux professionnels de la création d'entreprise mobilisés.

2. ETRE ACCOMPAGNÉ(E), LA CLÉ DU SUCCÈS

Il n'existe pas de recette clé en main pour réussir son projet de création d'entreprise. Cependant un accompagnement progressif par des réseaux professionnels de la création s'avère un atout important pour le (la) porteur(e) de projet de création d'entreprise.

On distingue généralement 3 étapes-clés dans le parcours d'une créatrice :

- **De l'amorçage au montage de projet**, pour passer d'une idée à un projet bien formulé
- **Le financement**, pour lancer le projet
- **Le suivi post-financement**, pour bien démarrer et se développer

A chacune des ces étapes, des professionnels de la création d'entreprise accompagnent les créateurs et créatrices d'entreprises en Île-de-France.

La dynamique collective créée autour de cette 1ère édition de « Créatrices d'Avenir » marque la volonté de ces organismes partenaires d'offrir une réponse claire et adaptée à toute femme qui souhaite créer son entreprise. Cette synergie amorcée permettra une meilleure visibilité sur l'offre d'accompagnement existante pour les créatrices en Île-de-France.

A. DE L'AMORÇAGE AU MONTAGE DE PROJET

A l'étape d'amorçage, l'accompagnement a pour but d'aider les créatrices à transformer une envie, une idée, une intuition ou une opportunité, en un projet réaliste, tant du point de vue du marché que du projet personnel. Ce projet défini, la phase de montage doit leur permettre de préciser l'idée initiale en la confrontant aux réalités du marché et en déterminant les principes fondamentaux de la future entreprise. L'accompagnement et les conseils des professionnels sont cruciaux à ce stade pour mener à bien son plan d'action.



B. LE FINANCEMENT

Dernière étape clé avant de se lancer, les structures d'accompagnement financier vont permettre aux porteur(e) de projet de mobiliser les ressources nécessaires à la création. Des experts financiers aident à évaluer correctement les besoins au démarrage et à mobiliser les moyens financiers adaptés : prêts à taux 0% pour renforcer les apports personnels, garanties bancaires pour faire levier sur la banque, etc.



C. LE SUIVI POST-FINANCEMENT

Pour bien démarrer et accompagner les créatrices dans leurs premiers pas de chefs d'entreprises, la plupart des réseaux professionnels proposent un accompagnement dans la durée. Les confédérations syndicales patronales et les réseaux de femmes cheffes d'entreprise proposent également de nombreux services à leurs adhérentes.



POUR DECOUVRIR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA CREATION D'ENTREPRISE EN ÎLE-DE-FRANCE,
PARTENAIRES DE « CRÉATRICES D'AVENIR », RENDEZ-VOUS SUR LES PAGES WEB DU CONCOURS

www.iledefranceactive.fr

Rubrique « Créer Accompagnée »

3. « CRÉATRICES D'AVENIR » : LE CONCOURS QUI PROMeut L'ENTREPRENARIAT FÉMININ

Cette initiative organisée par Île-de-France Active (IDFA) est soutenue par de nombreux partenaires publics et privés : la Préfecture de la Région d'Île-de-France (DRDFE, DRJSCS et DIRECCTE), le Conseil Régional d'Île-de-France, la Caisse des Dépôts, le Fonds Social Européen, la Fondation Raja, la Caisse d'Épargne Île-de-France, le Palais Brongniart, la RATP et l'Agence RBMG.

Le concours « Créatrices d'Avenir » souligne l'engagement quotidien de ces acteurs-actrices auprès des femmes en répondant à 3 objectifs majeurs :

- **VALORISER ET ENCOURAGER** la création/reprise d'entreprises par les femmes en réponse au «plafond de verre» qui semble prévaloir en la matière.



Alors que la création d'entreprise constitue une opportunité d'emploi pour les femmes et un fort potentiel de croissance pour l'Île-de-France, les femmes ne représentent que 30% des créateurs d'entreprises en Île-de-France. Elles sont aussi nombreuses que les hommes à vouloir entreprendre, mais elles rencontrent encore des difficultés et hésitent plus souvent que leurs homologues masculins à franchir le pas pour des raisons diverses : une formation peu orientée vers la prise de risque financière et économique, une répartition des tâches familiales encore en leur défaveur, une autocensure des femmes elles-mêmes qui manquent parfois de confiance en leur capacité à entreprendre.

- **PROMOUVOIR LE FGIF (Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes)** et mieux faire connaître les ressources à disposition des créatrices.



Seul outil de financement dédié spécifiquement à l'entrepreneuriat féminin, le FGIF (Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes) a été créé par l'Etat pour faciliter à la fois l'acte de création d'entreprise et l'accès aux prêts bancaires et ce, dans des conditions favorables aux femmes (absence de caution personnelle, taux d'intérêt du marché), grâce à un mécanisme de garantie auprès des banques à hauteur de 70% du prêt. Sa mobilisation augmente le taux de pérennité des entreprises : 83% des entreprises sont toujours actives au bout de 5 ans pour les créatrices garanties par le FGIF, contre 41% en son absence.

En Île-de-France, le FGIF est géré par Île-de-France Active, qui expertise les demandes de financement et accompagne les créatrices dans leurs démarches bancaires.

En 2011, 158 dirigeantes d'entreprises franciliennes ont pu bénéficier du FGIF (+24% par rapport à 2010). A l'échelle nationale, ce dispositif a permis à 1 506 femmes de retrouver le chemin de l'emploi en 2011.

- **METTRE EN AVANT L'IMPORTANT** de l'accompagnement et de la bancarisation pour un parcours d'entrepreneure réussi.



Moins d'un tiers des créatrices d'entreprise bénéficie de l'appui d'un réseau d'accompagnement dans son parcours et à peine 35% d'entre elles arrivent à mobiliser un emprunt bancaire au démarrage. Accompagnement et financements sont pourtant deux facteurs clés de succès. En 2011, IDFA a soutenu 377 créatrices ou repreneuses d'entreprises. L'objectif du concours « Créatrices d'Avenir » est donc bel et bien de faire progresser ce chiffre dans l'ensemble des réseaux professionnels de la création d'entreprise.

4. « CRÉATRICES D'AVENIR » EN PRATIQUE

A QUI S'ADRESSE CE CONCOURS ?

Toutes les femmes qui ont créé ou repris une entreprise en **Île-de-France** depuis le **1^{er} Janvier 2010**, ainsi que les créatrices **en cours de montage** de leur projet.

Les candidates devront **avoir bénéficié d'un accompagnement** de la part au moins d'un professionnel de la création d'entreprise d'Île-de-France.

D'autre part, les candidates doivent être **dirigeantes et/ou détenir au moins 50% des parts** s'il s'agit d'une société.

Toutes structures juridiques, qui permettent l'obtention d'un n° de SIRET, sont éligibles : EURL, SARL, SAS, Coopérative, Association, etc.

RETRO PLANNING ET DATES CLES :

Date de clôture des candidatures	20 SEPTEMBRE 2012
Comité de présélection	02 OCTOBRE 2012
Audition des finalistes	8 NOVEMBRE 2012
Cérémonie de remise des prix (Palais Brongniart)	17 DECEMBRE 2012

REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Pré-candidature en ligne et téléchargement du dossier sur www.iledefranceactive.fr

Envoi des éléments complémentaires par mail à creatricesdavenir@iledefranceactive.fr, ou par courrier à l'adresse : **Île-de-France Active – « Créatrices d'avenir » / 155 rue de Picpus – 75012 Paris**

REUNIONS D'INFORMATION :

Afin d'aider les candidates à remplir leur dossier de candidature, des réunions d'information se tiendront dans les départements franciliens au cours du mois de juin.

=> Renseignements et inscriptions au **01 44 73 84 00**

LE JURY :

Un jury, composé de professionnel-le-s, se réunira le 2 octobre afin de désigner les 15 finalistes qui seront auditionnées par le jury final, le 8 novembre. La formation du jury sera arrêtée au mois d'août.

CATEGORIE DE PRIX :

5 prix, d'une valeur totale de **24 000€**, récompenseront cinq créatrices ou repreneuses dans les catégories suivantes :

Prix du FGIF	Récompensera une lauréate encore en phase de projet ou de moins de 6 mois d'activité(*), en cours d'accompagnement par un réseau et pouvant bénéficier d'une garantie FGIF.
Prix des Métiers non traditionnellement féminins	Récompensera une dirigeante d'entreprise ayant créé entre le 01/01/2010 et le 30/03/2012, dans un métier majoritairement exercé par des hommes.
Prix de l'Innovation	Récompensera une entreprise innovante créée entre le 01/01/2010 et le 30/03/2012. L'innovation peut être technologique, organisationnelle, sociale, ou bien encore relever d'un nouveau modèle d'affaires
Prix Entreprendre dans nos quartiers	Récompensera une entreprise créée entre le 01/01/2010 et le 30/03/2012, implantée notamment dans un quartier prioritaire au titre de la politique de la ville ou portée par une dirigeante d'entreprise résidant dans un de ces quartiers.
Prix des Commerces et Services de proximité	Récompensera une dirigeante d'entreprise ayant lancé un commerce ou un service de proximité entre le 01/01/2010 et le 30/03/2012.

() C'est-à-dire les entreprises dont la date de création est postérieure au 30/03/2012.*

5. ÎLE-DE-FRANCE ACTIVE, UN ACTEUR DE RÉFÉRENCE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Acteur de référence de l'accès au crédit bancaire des créateurs et créatrices d'entreprise en difficulté d'emploi et des structures de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France, **Île-de-France Active** est un réseau de 8 associations départementales franciliennes.



CHIFFRES CLES 2011
1000 ENTREPRISES FINANCEES
5370 EMPLOIS CREEES OU CONSOLIDES
61 M€ MOBILISES

SA MISSION :

Mettre la finance au service de l'emploi et des territoires d'Île-de-France

SON METIER:

Accompagner, financer et garantir :

- Les Associations et Entreprises Solidaires
- Les Très Petites Entreprises

SES MOYENS D' ACTIONS :

- **70** salariés et **400** bénévoles

- **Une gamme d'outils de financement complète alliant investissement et garantie bancaire.** Ces deux lignes interviennent de manière complémentaire avec la même finalité :

1. ASSURER UN TAUX D'INTERET RAISONNABLE	2. LIMITER LE RECOURS AUX CAUTIONS SOLIDAIRES	3. PERENNISER LES PROJETS
92% des crédits professionnels obtenus par l'intermédiaire du réseau Île-de-France Active en 2011 étaient à des taux d'intérêts inférieurs à 5%	89% des prêts bancaires garantis par le réseau Île-de-France Active en 2011 ont été octroyés sans caution personnelle du créateur ou de son entourage	80% des projets financés par Île-de-France Active passe le cap des 5 ans en 2011

Les créatrices d'entreprise constituent une cible prioritaire pour Île-de-France Active et gère à ce titre le seul outil de financement dédié à l'entrepreneuriat féminin : le FGIF (Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes).

- En 2011, **43%** des projets de création d'entreprise financés par Île-de-France Active étaient portés par des femmes.

6. LES PARTENAIRES OFFICIELS DU CONCOURS

PREFECTURE DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE, PREFECTURE DE PARIS - Secrétariat Général aux affaires régionales :

DELEGATION REGIONALE AUX DROITS DES FEMMES ET A L'EGALITE D'ÎLE-DE-FRANCE est chargée d'impulser la mise en œuvre, l'animation et la coordination de la politique en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, définie par le gouvernement, sur 2 champs d'action :



- **l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie professionnelle, économique et sociale** : diversification des choix d'orientation scolaire et professionnelle, insertion professionnelle, mixité des emplois, création d'entreprise par les femmes, égalité professionnelle dans les branches et les entreprises, lutte contre la précarité des femmes, articulation des temps de vie.
- **la promotion des droits, la prévention et la lutte contre les violences sexistes** : déclinaison du plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes, déconstruction des stéréotypes de genre, contraception, suivi des dispositions relatives à l'IVG, santé des femmes.


www.idf-pref.gouv.fr (égalité Femmes-Hommes).

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE D'ÎLE-DE-FRANCE ; service déconcentré de l'Etat en région, elle a pour objectif de renforcer le lien social. Elle intègre notamment les politiques interministérielles de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative, les politiques de promotion de l'égalité des chances, les actions sociales de la politique de la ville, la protection et l'insertion des personnes vulnérables.

Elle est en charge de mettre en œuvre les missions confiées par l'Agence National de Cohésion Sociale qui recouvre la lutte contre les discriminations et la cohésion territoriale dans les territoires de la politique de la ville.

www.drjscs.gouv.fr

CONSEIL REGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE:

La Région Île-de-France soutient financièrement le projet « Créatrices d'Avenir »  pour soutenir l'entrepreneuriat féminin en Île-de-France. Le Région, qui se veut en effet exemplaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations, agit dans tous ses domaines de compétence pour promouvoir l'égalité réelle et apporte ainsi son soutien à de nombreux projets visant à favoriser l'égalité professionnelle femmes-hommes. Elle a signé en février 2010 le plan francilien de l'égalité d'accès à l'emploi et dans le travail, afin de renforcer la lutte contre toutes les formes de discriminations en milieu professionnel. Elle vient de lancer le site www.creersaboite.fr, un nouveau réseau au service des créateurs et des créatrices d'entreprises en Ile-de-France.

www.iledefrance.fr

CAISSE DES DEPOTS

Le groupe Caisse des Dépôts est un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Créateur de solutions durables, il invente en permanence de nouvelles manières d'appuyer les politiques publiques nationales et locales. Il anticipe, innove et s'adapte aux défis de demain. Le financement des entreprises constitue l'une des quatre priorités du plan stratégique du groupe Caisse des Dépôts « Elan 2020 ». Il soutient la création d'entreprises et l'économie sociale.



www.caissedesdepots.fr



« Créatrices d'Avenir »
bénéficie du soutien du Fonds Social Européen
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le FSE

CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE-DE-FRANCE

Avec son réseau de 500 agences, ses 3.8 millions de clients, dont 600 000 sociétaires, la Caisse d'Épargne Île-de-France est un acteur majeur au cœur de sa région. Dans le cadre de sa démarche RSE, la Caisse d'Épargne Île-de-France a décidé de faire de l'insertion par l'emploi et du soutien à la création d'entreprise, un axe majeur de son engagement en faveur de la société. Elle accompagne depuis plus de 10 ans le réseau Île-de-France Active.



www.caisse-epargne.fr

FONDATION RAJA – Danièle MARCOVICI

RAJA, c'est d'abord une histoire de femmes... une histoire qui a démarré en 1954, il y a plus de 50 ans. RAJA existe grâce à la volonté de Rachel Marcovici, qui s'est battue pour créer son entreprise dans l'univers très masculin de la distribution de l'emballage. La Fondation RAJA-Marcovici a pour objectif de soutenir partout dans le monde des projets en faveur des femmes dans les domaines éducatif, social, médical ou culturel. La fondation appuie particulièrement toute action visant à favoriser l'insertion sociale, économique et professionnelle des femmes par l'éducation et la formation. Elle agit principalement en France et soutient également des projets à l'étranger, parrainés par des associations françaises.



www.fondation-raja-marcovici.com

PALAIS BRONGNIART – GL Events

« Notre partenariat avec Île-de-France Active pour la soirée de remise des prix "Créatrices d'Avenir 2012" est naturel et a du sens. Il nous semblait important d'accompagner cette belle initiative en récompensant dans l'ancien temple de la Bourse celles qui ont décidé de prendre leur destin en main. En effet, le Palais Brongniart, un des tous premiers centres de congrès et d'événements à Paris, est très investi dans les nouvelles formes entrepreneuriales et se positionne comme un des lieux où peut s'exprimer le monde de l'économie sociale et solidaire ».



RATP

Consciente de sa responsabilité et de son rôle sur la qualité de vie en milieu urbain, la RATP s'engage durablement en faveur de sa responsabilité sociale et environnementale. Etant en lien direct avec la ville et les habitants franciliens, son activité la confronte quotidiennement à certaines réalités sociales difficiles. Au fil des ans, l'entreprise a acquis une expérience et un savoir-faire pour contribuer à la résolution de certains problèmes sociétaux. Elle croit qu'il est possible de réaliser chacune de ces actions quotidiennes en améliorant la qualité environnementale de la capitale, en créant du lien social et des emplois.



Agence RBMG

Créée en 2007, RBMG est une agence indépendante de conseil en stratégie de communication dédiée aux PME. Nous mettons notre pragmatisme et notre créativité au service de votre marque afin de séduire vos clients, prospects et partenaires. Nos domaines de compétences : Web (Création de site internet, campagne web-marketing), Print et Offline (Création, refonte identité visuelle), Conseil (Communication, gestion de projets).



7. PALMARÈS 2011 : QUE SONT-ELLES DEVENUES ?

L'ÉDITION 2011 DE CRÉATRICES D'AVENIR AVAIT DÉJÀ ÉTÉ UN FRANC SUCCÈS !

Une première édition très prometteuse de ce concours dédié aux créatrices d'entreprises, avait enregistré un taux de participation particulièrement élevé : près de 300 dossiers de candidatures avaient été réceptionnés, dont 258 éligibles, confirmant la qualité des candidatures reçues.

Parmi ces 258 dossiers, 17 nominées d'abord sélectionnées, dont le parcours et les projets avaient particulièrement séduit le comité de présélection. Parmi ces 17 nominées, 6 lauréates se sont vues récompensées pour une dotation totale de 24 000 €.

Aujourd'hui les lauréates de 2011 témoignent pour vous raconter ce que le concours leur a apporté et revenir sur l'année écoulée.



Marie BROUARD à Maison Rouge en Brie (77)

Activité de maraîchage, arboriculture fruitière biologique

Lauréate du prix FGIF

Suite à un licenciement, Marie Brouard cherche en vain un emploi dans le domaine de l'insertion. Retournant la situation en opportunité, elle transforme un terrain hérité en jardin potager et obtient la labellisation "arboriculture fruitière biologique" en 2011. Marie Brouard livre ses paniers de fruits et légumes bios à Paris et dans son département, la Seine-et-Marne.

Vous avez obtenu le prix Créatrices d'Avenir il y a 6 mois, que s'est-il passé depuis ?

« Deux choses ont vraiment modifié le cours des choses avec « Créatrices d'Avenir » : d'abord la reconnaissance ; un peu comme si j'avais obtenu un oscar. Cette notoriété m'a permis de gagner une nouvelle clientèle au niveau local. Les 4 000 euros m'ont aussi bien aidée. Passée 40 ans, pas évident d'avoir des subventions de jeune entrepreneur... Sinon, j'ai acheté un verger de 1 600 m² et une serre grâce à la confiance que m'accorde dorénavant ma banque. Je réalise aujourd'hui que, sans ces systèmes d'accompagnement, en l'occurrence le FGIF, j'aurais dû demander à ma mère de se porter caution. Or, ce n'est pas comme ça que j'envisageais la création d'entreprise. »

Comment envisagez-vous l'année 2012 ?

« A cause des longueurs administratives j'ai pris un peu de retard dans mon année, mais ma nature optimiste me permet de toujours rebondir. J'ai de plus en plus de demandes et je suis en plein développement comme vous le voyez. J'ouvrirai d'ailleurs en septembre une ferme pédagogique dédiée aux enfants, sur le thème du développement durable. L'occasion de me présenter à l'édition 2012 de Créatrices d'Avenir ! »

Vos conseils pour les participantes de cette 2ème édition ?

« L'essentiel est d'apprendre à se faire confiance. Ceci étant dit, être chef d'entreprise, c'est aussi travailler avec rigueur, comme si on avait un patron : faire le bilan, procéder à un examen de conscience et se fixer des objectifs pour le lendemain. Il est primordial de ne jamais se décourager. On constate que les femmes ne disposent pas souvent d'une grande légitimité, lorsque je sollicite un devis, on me demande toujours à quel nom celui-ci doit être adressé ... davantage encore lorsqu'il s'agit d'un tracteur ! Face à cela, ne jamais baisser les bras ! »



Schéhérazad KARRAY à Châtillon (92)

Contrôle Technique Automobile

Lauréate du prix « des Métiers non traditionnellement féminins »

Après 9 ans en tant que contrôleur, responsable qualité et chef d'équipe, l'ouverture de son propre centre technique automobile était une évidence pour Schéhérazad Karray. Bien qu'originaire de La Courneuve (93), elle décide d'ouvrir son centre à Châtillon dans les Hauts de Seine (92), où l'offre en matière de contrôle technique était quasi inexistante.

Vous avez obtenu le prix Créatrices d'Avenir il y a 6 mois, que s'est-il passé depuis ?

« La médiatisation du concours a développé mon portefeuille clients. En effet, la nouvelle s'est vite diffusée au niveau local ! Ce prix m'a également permis d'être reconnue et m'a apporté une caution, ce qui n'est pas négligeable dans un métier principalement pratiqué par les hommes. Enfin, la dotation de 4 000 euros a conforté et soulagé ma trésorerie. »

Comment envisagez-vous 2012 ?

« Mon objectif premier est de stabiliser la société. J'ai ouvert mon centre en mai 2011, et je suis en phase de prospection auprès de nouveaux clients. »

Vos conseils pour les participantes de cette 2ème édition ?

« Les candidates ne doivent en aucun cas hésiter à concourir, cela ne coûte rien de remplir un dossier. Lorsque l'on croit en son projet, tout devient possible. Le concours « Créatrices d'Avenir » est parfaitement encadré et mis en valeur. Cela, aussi bien sur le plan médiatique que sur le plan humain. Le jury composé de professionnels est à l'écoute des participantes. Ils nous confortent dans nos projets et nous rassurent. Le statut de femme entrepreneure est largement mis en avant. Tout le monde à sa chance, c'est véritablement la personnalité de chaque profil qui fera la différence, alors croyez en vous ! »



Fadima KONTE « Bak Trans » à Bournoy (91)

Transport de marchandises de moins de 3.5T

Lauréate du prix « Coup de Cœur »

Après l'obtention d'un bac STG, Fadima Konte cherche sans succès un travail en comptabilité et enchaîne durant cette période des missions de chauffeur-livreuse. Elle décide alors de créer sa propre entreprise de transport, se spécialise dans la distribution de colis, obtient une licence de transport 1ère catégorie et investit dans un camion utilitaire début 2010.

Vous avez obtenu le prix Créatrices d'Avenir il y a 6 mois, que s'est-il passé depuis ?

« D'abord, le prix « Créatrice d'Avenir » m'a permis d'être médiatisée et les gens connaissent désormais mon activité, ce qui est un véritable atout auprès des clients ! L'année 2012, s'annonce très bien. Je suis en train de racheter une entreprise de transport en poids lourd de plus de 3,5 tonnes. Pour pouvoir travailler dans cette catégorie, je passe en même temps une autre licence. Il me reste encore à négocier les prix du rachat mais cela devrait se concrétiser prochainement, grâce au prêt établi avec ma banque. En effet, depuis l'obtention du prêt Nacre, je constate que ma banque me fait davantage confiance, un véritable échange s'est instauré. »

Comment envisagez-vous 2012 ?

« J'ai de nombreux projets, je suis très optimiste ! Je souhaite notamment changer le statut de l'entreprise, afin de passer d'une entreprise individuelle à une SARL. Cela me permettra de décrocher d'autres contrats. »

Vos conseils pour les participantes de cette 2ème édition ?

« Les candidates doivent être motivées et ne pas avoir peur de s'inscrire au concours. Pour ma part, je n'y croyais pas vraiment ; j'ai déposé le dossier le dernier jour, ce qui explique ma surprise lorsque j'ai obtenu le prix coup de cœur du jury. Si j'ai un conseil à donner, c'est de simplement croire en soi, quand l'envie est là, tout est possible ! Il faut oser entreprendre. C'est le courage qui manque à la concrétisation des projets, qui restent bien souvent rangés dans un classeur à la maison sans voir le jour. Il ne faut surtout pas se laisser décourager par les échecs ! »



Ndella DIAKHATE « Nett Bio » à la Courneuve (93)

Société de nettoyage écologique

Lauréate du prix « Entreprendre dans nos quartiers »

Ndella Diakhate démarre sa carrière comme ingénieure en télécommunication puis décide en 2009 de fonder « Nett'Bio », une entreprise de nettoyage écologique au service des entreprises. Elle s'installe dans la zone franche urbaine de La Courneuve. Après seulement 1 an ½ d'activité, « Nett'Bio » emploie déjà 12 salariés.

Vous avez obtenu le prix Créatrices d'Avenir il y a 6 mois, que s'est-il passé depuis ?

« Je suis très heureuse d'avoir participé à ce concours. J'ai bénéficié d'une couverture médiatique très importante. Le prix de Créatrices d'Avenir m'a permis de gagner en notoriété et en visibilité. Selon moi, c'est le meilleur moyen pour se démarquer des concurrents. »

Comment envisagez-vous l'année 2012 ?

« Cette nouvelle année s'annonce très prometteuse. Elle sera marquée par le lancement du site internet de la société, <http://www.nettbio.fr>. Celui-ci servira non seulement de vitrine mais aussi de plateforme e-commerce au service de la vente en ligne des produits écologiques. Le site est en parfaite adéquation avec le positionnement de « Nett'Bio » qui se revendique comme une entreprise jeune éco citoyenne et innovante. Sur le long terme, cette plateforme renforcera considérablement la stratégie de développement de l'entreprise. »

Vos conseils pour les participantes de cette 2ème édition ?

« Je ne peux qu'encourager les femmes à créer leurs entreprises. L'entreprenariat au féminin a encore de belles perspectives, il reste de nombreux domaines inexploités. Même si cela peut paraître à première vue difficile, les nouvelles candidates doivent aller jusqu'au bout de leurs rêves. Il ne faut pas hésiter à s'entourer de partenaires, tels que France Active ; les organismes d'aide à la création d'entreprise sont de réels soutiens. La concrétisation d'un projet tient à trois étapes : savoir frapper aux bonnes portes, saisir les opportunités, et agir. Au final, c'est que du bonheur ! »



Anne CHARPY « VoisinMalin » à Yerres (91)

Nouveau service d'empowerment des habitants des quartiers populaires
Lauréate du prix « Innovation durable et responsable »

Après plus de 20 ans d'expérience dans des projets de dynamisation des quartiers populaires, Anne Charpy lance en 2010 « VoisinMalin », une association qui a pour but de faciliter le lien entre les entreprises, les institutions locales et les usagers du quartier, en s'appuyant sur des personnes dites "ressources" issues des zones urbaines sensibles. Ces

derniers mettent leurs compétences et savoir-faire au service des habitants des quartiers populaires pour leur faire bénéficier d'un meilleur accès aux services publics et aux droits sociaux.

Vous avez obtenu le prix Créatrices d'Avenir il y a 6 mois, que s'est-il passé depuis ?

« La visibilité offerte par le concours « Créatrices d'Avenir » nous a permis d'être aujourd'hui identifié comme un acteur légitime, susceptible de répondre à des besoins, capables de fonctionner de manière professionnelle et de générer de la valeur. Il a également mis en exergue les compétences des habitants dans les quartiers. Des contacts privilégiés avec des acteurs essentiels en sont nés. Je suis depuis sollicitée pour intervenir dans des séminaires et j'ai ainsi pu participer au comité sociale de France Active. Ce fut l'occasion de nouer de nouveaux partenariats, non seulement financiers mais aussi et surtout d'échanger avec des acteurs pertinents ».

Comment envisagez-vous l'année 2012 ?

En 2012, la solidité de notre projet a permis d'engager de nouvelles démarches, sur de nouveaux sites. Une convention a par exemple été signée avec VEOLIA à Rosny-sur-Bois. Autant de démarches encourageantes !

Vos conseils pour les participantes de cette 2ème édition ?

« Cette candidature doit être prise au sérieux. Bien que récent, ce concours jouit d'une belle notoriété qui permettra aux futures lauréates d'acquérir de la crédibilité. Aux créatrices d'entreprise de manière générale, je tiens à rappeler l'importance d'être entourées, ne pas rester seules. Partir seule c'est aussi risquer de s'essouffler. »



Eugénie TRIEBEL et Bérangère FLORIN « Le vélo voyageur » à Maison Alfort (94)

Agence de voyage spécialisée dans le voyage à vélo

2^{ndes} lauréates du prix « Innovation durable et Responsable »

Toutes deux récemment diplômées d'une grande école de commerce, elles décident de créer une agence de voyage à vélo après un périple le long du Danube depuis l'Allemagne jusqu'à l'embouchure de la Mer Noire. Leur goût pour les voyages authentiques, en phase avec la nature et les cultures locales, est pour beaucoup dans l'émergence de ce projet. Elles véhiculent ces valeurs aujourd'hui dans leur offre.

Rencontre avec Eugénie TRIEBEL.

Vous avez obtenu le prix Créatrices d'Avenir il y a 6 mois, que s'est-il passé depuis ?

« Cet hiver, nous avons travaillé sur de nouvelles destinations, en ouvrant notamment des parcours à l'étranger autour du Lac de Constance ou en Italie. De même, trois nouveaux itinéraires ont vu le jour en France. Nous commençons par ailleurs à proposer nos offres à des groupes, particulièrement à des CE. Enfin, la création d'un site internet a permis d'améliorer notre référencement. « Créatrice d'Avenir » nous a fait connaître et a contribué à accélérer nos activités. Nous avons en effet enregistré des réservations dès le mois de janvier. »

Comment envisagez-vous 2012 ?

« Nous souhaitons continuer à développer les destinations lointaines comme le Cambodge par exemple. Pour cela, il est nécessaire de contacter sur place une personne digne de confiance avec laquelle il est possible de monter un partenariat fiable afin que l'on puisse plus tard la rencontrer et tester les parcours. En France, cette question ne se pose pas, nous faisons tout nous même ! »

Vos conseils pour les participantes de cette 2^{ème} édition ?

« Nous désirons véhiculer un message d'optimisme et de courage. Il existe énormément d'opportunités dans la création d'entreprise ; la crise actuelle n'empêche pas les nouvelles initiatives de se déployer. « Créatrice d'Avenir » est un tremplin formidable, ce concours témoigne d'une reconnaissance d'un jury compétent. Cette notoriété satisfait quelque peu l'égo et nous encourage à ne jamais abandonner. »



Contact presse – Profile PR

Tél. : 01 56 26 72 00 – www.profilepr.fr

Marion Chanson – mchanson@profilepr.fr

Anne-Laure Coccia – alcoccia@profilepr.fr

Pour télécharger les visuels :

[cliquez ici](#)

© Contextes/France Active & Neige Grandemange/Ile-de-France Active

